



MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

04 avril 2025

Liste des délibérations

Membres en exercice : 14 - Présents : 10 puis 11 à partir de 22h07 - Pouvoir : 1 - Votants : 11

POINT	N° DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Election du secrétaire de séance	M. Romuald MICK a été désigné secrétaire de séance.
2		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2025	Le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2025 a été adopté.
4	007/2025	Examen des demandes de subventions	Le Conseil Municipal a validé les montants des subventions allouées aux associations et autres entités pour 2025.
5	008/2025	Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2025	Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer, pour l'année 2025, les taux suivants aux impôts directs locaux : - Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) : 44,77 %, - Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 39,31 %, - Taxe d'Habitation (TH) : 25,02 %.
6	009/2025	Budget Principal_Approbation du Compte Financier Unique 2024	Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la commune de Sillé le Philippe.
7	010/2025	Budget Principal_Affectation des résultats 2024	Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats comme suit : - En section d'investissement, affectation du résultat de clôture de l'exercice 2024 sur 2025 au compte 001 (solde d'exécution reporté) : - 135 050,84 € - En section d'investissement de l'exercice 2024, au compte 1068 (excédent de fonctionnement) : + 200 000,00 € - En section de fonctionnement de l'exercice 2024, au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) : + 896 762,59 €.
8	011/2025	Budget Principal_Vote du Budget Primitif 2025	Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre comme suit : - En section de fonctionnement : 1 834 511,74 € - En section d'investissement : 2 332 318,69 €
9	012/2025	Autorisation de procéder à des virements de crédits	Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Mme la Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,50 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement), soit 35 114,56 € pour la section de fonctionnement et 164 519,68 € pour la section d'investissement, concernant l'exercice 2025 du Budget Principal de la commune.

10	013/2025	Budget assainissement_Approbation du Compte Financier Unique 2024	Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Financier Unique 2024 du budget assainissement de la commune de Sillé le Philippe.
11	014/2025	Budget assainissement_Affectation du résultat 2024	Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat comme suit : - En section d'investissement, affectation du résultat de clôture de l'exercice 2024 sur 2025, au compte 001 (solde d'exécution reporté) : + 222 698,88 € - En section d'investissement de l'exercice 2024, au compte 1068 (excédent de fonctionnement) : 0,00 € - En section de fonctionnement de l'exercice 2024, au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 172 879,26 €.
12	015/2025	Budget assainissement_Vote du Budget Primitif 2025	Le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2025 de l'assainissement comme suit : - En section de fonctionnement : 234 853,16 € - En section d'investissement : 452 717,44 €.
13	016/2025	Assainissement collectif_Schéma Directeur d'Assainissement_Avenant N°1	Le Conseil Municipal a décidé : - De valider l'avenant N°1 au marché public « Étude diagnostique du système d'assainissement communal_Schéma Directeur d'Assainissement de Sillé le Philippe » d'un montant de 8 023,70 € HT (9 628,44 € TTC) représentant 17,4 % du montant initial du marché, - De valider le nouveau montant du marché à 53 966,60 € HT (64 759,92 € TTC)
14	017/2025	Autorisation de lancement d'un marché public de maîtrise d'œuvre	Le Conseil Municipal a décidé : - D'autoriser Mme la Maire à lancer la procédure de consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre relative au projet de rénovation énergétique d'un ensemble de bâtiments communaux et la réalisation d'une installation de boucle d'eau tempérée à énergie géothermique (BETEG) pour la commune de Sillé le Philippe ; - De lui donner pouvoir pour signer les actes nécessaires au déroulement de la procédure, permettant au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix de la maîtrise d'œuvre ; - D'attester de l'inscription du projet au budget de l'année en cours ; - D'attester de l'inscription des dépenses en section d'investissement ; - D'attester de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Sillé-le-Philippe, le 10/04/2025
Claudia DUGAST
Maire